

CRESTIEN DE TROYES: 'LE CHEVALIER AU LION',
TROIS ÉDITIONS NOUVELLES

par
Kajsa Meyer

Previous editions of Crestien de Troyes' masterpiece, *The Knight with the Lion* (Yvain), have not been numerous, and those of any importance have all been severely criticized. Three new editions have therefore attracted much attention. As for the text of Yvain, two of these editions are identical: the text established by David F. Hult is reprinted in the volume edited by Michel Zink. Hult has chosen to edit the ms. B.N.1433 with a minimum of emendations which nevertheless amount to about 800. Both the transcription of this ms. and the necessary emendations have been carried out with accuracy. This cannot be said about the Pléiade-edition of the ms. B.N.794. My close examination of the transcription and emendations (about 300) leads to the conclusion that neither the method nor the result of this work will justify the reputation which Pléiade-editions normally enjoy.

Hult, David F. 1993. *Chrétien de Troyes, Le chevalier au lion ou le roman d'Yvain. Édition critique d'après le manuscrit B.N.1433, traduction, présentation et notes. Lettres gothiques. Paris: Le Livre de Poche. (Édition reprise, avec très peu de changements, dans la publication suivante.)*

Zink, Michel (éd.) 1994. *Chrétien de Troyes, Romans, suivis des Chansons, avec, en appendice, Philomena. Classiques Modernes. La Pochothèque. Paris: Le Livre de Poche. (Édition bilingue. Parmi les textes, basés sur des manuscrits différents, celui d'Yvain, basé sur B.N.1433, est établi et traduit par David F. Hult, cf. ci-dessus.)*

Poirion, Daniel (éd.) 1994. *Chrétien de Troyes, Oeuvres complètes. Édition publiée sous la direction de Daniel Poirion avec la collaboration d'Anne Berthelot, Peter F. Dembowski, Sylvie Lefèvre, Karl D. Uitti et Philippe Walter. Bibliothèque de la Pléiade. Paris: Gallimard. (Édition bilingue. Parmi les textes, basés sur le manuscrit B.N.794, la copie de Guiot, celui d'Yvain est établi par Karl D. Uitti et traduit par Philippe Walter.)*

L'importance des nouvelles éditions d'Yvain ne se laisse estimer qu'à la lumière des éditions antérieures, dont celles de quelque importance

ont été peu nombreuses. Il y a eu les éditions successives de Wendelin Foerster (1887-1912), d'un texte composite, sans notes exhaustives – et dans une langue normalisée qui n'a probablement jamais existé – celle de Mario Roques (1960) souvent fautive et qui ne tient pas compte du témoignage des manuscrits autres que celui de Guiot, et, finalement, l'édition de William W. Kibler (1985), qui a essayé de monter vers l'archétype d'une seule famille manuscrite, même si – dans le cas d'Yvain – aucune famille ne fait autorité. Pour un sommet de la littérature française, ce n'est pas beaucoup!

Une nouvelle édition du Chevalier au lion (Le Livre de Poche) est donc remarquable; et deux autres éditions de l'oeuvre complète de Crestien de Troyes, celles de la Pléiade et de la Pochothèque avec ou sans Guillaume d'Angleterre respectivement, constituent des entreprises considérables et dignes d'admiration.

Les trois éditions ont le mérite d'être bilingues, et les traductions présentées se laissent évaluer par chacun et chacune avec un minimum de connaissances de l'ancien français. Pour apprécier les efforts de la critique textuelle des manuscrits, il faut cependant pouvoir consulter ces manuscrits. N'ayant sous la main que les copies des manuscrits d'Yvain, je suis donc forcée à limiter mes remarques au texte de ce seul roman.

Vu le prestige dont jouissent les éditions de la Pléiade, il faut croire qu'à partir de maintenant le texte de Karl D. Uitti fera autorité. Est-ce qu'il méritera ce statut privilégié? L'importance – et la qualité – de cette édition suscitent un grand nombre de remarques. Je les présente en premier pour m'occuper après, plus brièvement, des éditions du Livre de Poche et de la Pochothèque.

Par souci de présenter les cinq romans, Erec, Cligès, Lancelot, Yvain et Perceval, dans une langue homogène, les éditeurs de la Pléiade ont choisi d'établir tous les textes d'après le recueil B.N. f.fr. 794, la copie de Guiot, qui les contient tous. Ce choix s'explique, même si, par suite de l'inégalité des modèles suivis, la qualité du texte de Guiot varie d'un roman à l'autre. Et évidemment, la valeur relative de chaque partie du manuscrit ne se laisse évaluer que par rapport aux copies correspondantes, dont le nombre et la qualité diffèrent aussi d'un roman à l'autre. Tenue par Claudé Luttrell et Stewart Gregory pour le meilleur manuscrit de Cligès, la copie de Guiot a été rejetée par Keith Busby, éditeur de Perceval. En tant qu'Yvain on hésite: toujours est-il que les travaux d'Alexandre Micha

et de Pierre Jonin n'épuisent pas le sujet d'une évaluation comparative des manuscrits.

Mais l'uniformité dialectale de tous les romans présentés, moins importante pour les médiévistes, facilite sans doute la lecture pour les non-spécialistes; et il paraît en effet par la rédaction choisie que l'on s'adresse premièrement à ce dernier type de public.

La traduction est présentée au premier rang; selon le degré d'intérêt de chacun et chacune, ceux qui ont de bons yeux peuvent *a quelqu'enuei, a quelque painne* trouver et goûter le mot ou le vers correspondant de l'ancien texte, qui est présenté en petit au bas de page. Les numéros des vers, encore plus petits, sont illisibles ou presque. Et pour consulter l'appareil critique et les notes explicatives, il faut chercher à la fin du volume.

Chaque traduction, on le sait, est aussi une interprétation, c'est inévitable. Mais ce fait n'autorise ni de petits coups de pouce pour corriger le texte ni qu'on le farcisse d'explications. Prenons quelques exemples de la traduction de Philippe Walter:

Est-ce que *les amoureux d'autrefois* (v.29) constitue une traduction adéquate de *cez qui furent*? Je ne le pense pas. Et Michel Rousse – qui jusqu'à ce jour a présenté la traduction française la plus sobre – traduit tout simplement: *les homme de jadis*.

Un autre exemple – il s'agit du roi Artur: Walter écrit que son *extraordinaire renommée s'est répandue partout de nos jours* tandis que Crestien a écrit seulement qu'il a été *de tel renommée que l'on parle partout de lui* (v.35-6). On remarque que ni *extraordinaire* ni *répandue* ni *de nos jours* se trouve dans l'ancien texte.

En traduisant il faut évidemment trouver l'expression correspondante et courante – mais pourquoi compliquer les choses? Quand Crestien écrit: *Ne cuit...* (v.335) pourquoi traduire: *Depuis quand...?* Michel Rousse traduit: *je ne crois pas*. Je le ferais aussi!

Parfois, quand le texte établi par Uitti est un peu confus, Walter explique: ainsi il ne traduit pas le mot *car* – en 'car' mais en *également* – qui est meilleur dans le contexte (v.2445).

Assez souvent, Uitti a accepté une leçon isolée et inférieure chez Guiot – mais Walter se précipite à l'aider: il ne traduit pas la leçon de Guiot, présentée, mais celle des autres manuscrits: au vers 6518 par ex., il met *pour elle* au lieu d'*ainsi*.

Et, un dernier exemple: Quand Yvain part de sa dame, il le fait *mout a enviz* (v.2641). Michel Rousse traduit à *regret*, et David Hult

à *contrecœur*. Mais cela ne suffit pas pour Walter: pour lui, il faut dire qu'Yvain le fait *la mort dans l'âme!*

Les notes explicatives – de Philippe Walter également – fournissent un choix riche de renseignements, bien choisis parmi la multitude des possibilités. Souvent intertextuelles, ces notes sont utiles non seulement pour le grand public mais aussi pour les spécialistes, autrement forcés de fouiller leurs bibliothèques. Le chapitre 'Répertoire' des pages 1459-1512 du volume, qui contient des informations pratiques très variées, constitue un supplément valable.

Sous la rubrique 'L'oeuvre et les manuscrits; une pratique éditoriale', on trouve les directives générales pour le recueil: '..l'ambition...nous est venue de fonder notre version moderne sur un texte reproduisant pour l'essentiel ce manuscrit, tout en restant ouvert à des retouches dans la mesure où elles sembleraient nécessaires pour approcher de l'oeuvre telle que d'autres manuscrits la font entrevoir' (p.LIII). Mais Uitti y ajoute ses réserves prudentes: 'Aucune éditionne saurait reproduire exactement un texte manuscrit hypothétique du XIIe siècle' (p.1188).

Cette réserve se justifie pleinement. Il est évident que chaque éditeur critique – de n'importe quel texte – est forcé de se rendre compte du degré de son intervention et du type de ses corrections. Il s'agit de tracer une limite: quelles sont les corrections que l'on veut apporter et, d'autre part, quelles sont les reconstructions que l'on refuse d'essayer. C'est-à-dire qu'il faudra d'abord définir les degrés de l'échelle montant du manuscrit brut jusqu'au sommet inaccessible des *ipsissima verba* de l'écrivain et puis choisir son échelon et s'en tenir à cela, sans plus monter ni descendre. Et il est évident aussi que n'importe où que l'on place sa limite entre le faisable et l'impossible, tout essai prêtera le flanc à la critique. Toutefois on constate par l'explication suivante qu'Uitti s'est décidé à monter très haut sur l'échelle: 'Il nous incombe donc d'examiner toute la tradition, afin d'y découvrir le texte *probablement* voulu par Chrétien, qui s'y cache. Il s'agit de *retrouver* les traces du texte de Chrétien afin de *re-présenter* celui-ci sous la forme d'un livre moderne...' (p.1188).

Bien. Ainsi informés nous savons que l'ambition du projet égale celle de Wendelin Foerster, et nous constatons plus loin que dans la pratique aussi, on s'est décidé à suivre d'assez près les principes de ce grand prédécesseur: 'Nous avons avant tout cherché à respecter la collégialité des manuscrits' (p.1189). Finalement, la grille éditoriale –

c'est-à-dire une considération constante du style et de la poésie de Crestien – assurera un respect de ces qualités qui n'a pas été parmi les soucis prépondérants de Foerster. Le projet d'Uitti est donc ambitieux, digne d'admiration et très bienvenu: de nouveaux résultats ont été souhaités par tous ceux qui ont étudié les éditions antérieures de ce genre, c.-à-d. celles de Foerster et de Kibler.

Mais il faut dire que le programme ainsi déclaré n'est pas explicite en ce qui concerne le traitement des différents problèmes: quelles sont les règles exactes d'après lesquelles on a maintenu ou rejeté, respectivement, les leçons de la copie de Guiot? Afin d'arriver à une détermination plus précise des principes suivis pour cette édition, il faut donc examiner les résultats obtenus; et il me paraît légitime d'entreprendre cet examen du texte établi sous l'aspect de l'ambition annoncée du projet.

Voyons d'abord le premier échelon: la transcription du texte de base, la copie de Guiot. Comme je l'ai fait avec la traduction, j'ai contrôlé ici et là cette transcription; elle n'est pas exempte d'erreurs, telles par ex: *por* pour *par* (v.4557); *di* pour *dit* (v.6277); *Je* pour *Ja* (v.3456); *dos* pour *cos* (v.5205).

Certaines des ces erreurs ont mené à des corrections superflues et à des notes inadéquates, telles par ex.: *que li ot* pour *qu'il i ot* (v.407, note 349a); *N'il* pour *në il* (v.1237, note 369b); *sivest* pour *suiest* (v.6611, note 498d). Quant à *suiest*, la place de l'*i* est clairement marquée par Guiot qui a mis un trait au-dessus.

De temps en temps, Guiot a corrigé lui-même ses erreurs. Mais Uitti, ou plutôt son assistant, n'a pas remarqué ces corrections. Quand Guiot s'est trompé en écrivant *ferai* au lieu de *fera*, par ex., il a annulé la dernière lettre par un point souscrit (v.715, note 356e). D'autres fois il a expunctué un mot entier: *jus* (v.2714, note 405c). Et deux fois, il a indiqué par des flèches que l'on doit lire les vers à l'ordre renversé (v.2759-60, note 406a et 5729-30, note 477b). En effet, ces corrections de la part de Guiot sont très visibles, et cela non seulement sur le parchemin du manuscrit mais aussi sur les photocopies.

Quant à la transcription, il est remarquable aussi que le tréma est superflu sur un mot comme *lööé*, où l'on a déjà mis un accent aigu (v.2044 et passim), et dans un vers comme: *si la salüe et puis descent* où l'*e* de *salüe* est élidé (v.4887). Inversement, un tréma aurait été très utile pour marquer les hiatus nombreux du genre *quë ils* (v.2046), *quë ele* (v.4895), *në oste* (v.1382), *quë an* (v.4906), etc. Sauf erreur de

ma part, le tréma manque dans tous les cas de ce genre.

Avant d'aborder une question plus intéressante, celle du nombre et du genre des corrections jugées nécessaires pour restaurer le texte de Crestien, il faut signaler que l'incorporation des mots ou des groupes de mots, cherchés dans les autres manuscrits, a conduit souvent à des résultats peu heureux. Ainsi quelques vers sont devenus hypermétriques dans le texte établi (vv.1847 et 3691 par ex.); d'autres au contraire hypométriques (vv.2114, 2706 et 4074 par ex.). Parfois la construction présentée est maladroite, par ex. *devisé fulet* au lieu de *devisé fulque* qui se lit dans B.N.1433, B.N. 12560 et Vatican, et que Walter a traduit (v. 5287-88). Un autre vers, corrigé par Uitti 'd'après les autres manuscrits', est obscur chez lui, parce que la correction n'a été que partielle: *tant que* est toujours déplacé (v.5614). Ainsi le texte ne correspond ni à la leçon claire de B.N.1433 et Vatican, ni à celle également claire de B.N.12560. Par conséquent Walter a été forcé d'omettre *tant que* de sa traduction.

Ces quelques exemples suffiront pour montrer que le texte établi aurait profité sans doute d'un contrôle plus rigoureux qu'il n'a subi.

Dans les notes critiques, les affirmations 'nous corrigeons d'après PR et V', ou 'nous corrigeons d'après les autres manuscrits', ne laissent pas toujours déceler le commencement exact de l'emprunt, ni sa fin. L'orthographe de ces emprunts plus ou moins longs, a été appropriée à l'usage de Guiot. Ainsi tous ceux qui feront des études linguistiques sont avertis: si l'on veut se servir des exemples de ce texte établi, il faut s'assurer dans chaque cas s'il s'agit d'une phrase originale ou reconstituée. Ou, pis encore, dans le moindre des doutes, il faudra recourir à la lecture des manuscrits. Cette circonstance confirme la conclusion faite plus haut – que l'édition de la Pléiade s'adresse plutôt aux non-spécialistes – mais la déclaration éditoriale selon laquelle 'il s'agit de retrouver les traces du texte de Chrétien' (p.1188) suscite néanmoins des commentaires sur la méthode choisie pour arriver à ce but et sur les résultats obtenus par son application.

Alors, sur cet échelle montant du manuscrit brut jusqu'au sommet inaccessible de l'archétype, à quel degré Uitti s'est-il fixé?

Le premier pas à faire est de corriger les bévues du copiste: lettres, mots ou vers sautés, erreurs de lecture: *bande* pour *lande*, *rescondire* pour *reson dire*, etc. En somme des corrections les plus banales pour lesquelles on ne soupçonne aucune diversité d'opinion. Mais il paraît que, même à ce degré, je suis en désaccord avec Uitti: je viens de ranger le *rescondire*, qui veut dire 'cacher' ou 'dissimuler' (v.6757),

contre la leçon de tous les autres manuscrits: *reson dire*, qui veut dire 'fournir un argument', parmi les erreurs visuelles ou auditives. Cette dernière est particulièrement catastrophique: cette erreur détruit complètement la dialectique du passage. Mais le jugement d'Uitti a été tout autre: la leçon aberrante de Guiot a été gardée, et la variante des autres manuscrits passée sous silence.

Peut-on ranger les vers intervertis par Guiot parmi les bévues banales? Pour ma part, je pense que oui – et par conséquent que l'on doit les corriger, même si certaines de ces interversions importent moins que d'autres pour la logique et la lisibilité du texte. Deux fois la disposition de Guiot est partagée avec B.N.1433 (v.1347-48 et 1723-24), une fois avec Vatican (v.433-34) une autre fois avec les deux (v.2633-34). Uitti n'a pas tenu compte de ces cas. Dans les autres cas, au nombre de 15, la disposition de Guiot se trouve isolée. Uitti en a corrigé 6 seulement, négligeant ainsi les interversions des vers 1227-28, 2045-46, 2721-22, 3171-72, 3509-10, 4493-94, 4559-60 et 5085-86. Il faut dire que dans ces cas le texte de Guiot – grâce aux remaniements supplémentaires faits par Guiot – n'est pas dénué de sens. Mais a-t-on, en respectant ces remaniements du côté de Guiot, réalisé le projet de restaurer autant que possible le texte de Crestien? Parmi les nombreux cas d'interversions gardées, Uitti a muni un seul de note. Et cette note est étrange: 'Les vers 1463-64 sont intervertis dans tous les manuscrits sauf P' (chez lui P = la copie de Guiot). Dans le passage en question, les autres manuscrits (tous fautifs selon Uitti) témoignent qu'Yvain n'a jamais voulu rien aimer autant que *la dame*. Tandis que Guiot seul propose – que ce qu'il a voulu aimer plus que rien au monde – sont les *cheveux* de la dame – ce qui produit un effet assez drôle. En admettant que le sens d'humour de Crestien a été souvent négligé, je pense pourtant que dans ce cas l'erreur de Guiot a amené à une blague que Crestien n'a pas faite.

Montons sans trop les définir vers les échelons plus élevés de la critique textuelle: la correction des leçons illogiques, confuses ou de non-sens dans le contexte. La plupart de ces leçons ont été corrigées. Uitti nous épargne donc de voir Calogrenant descendre deux fois de suite du même cheval (v.222) et de pas mal de semblables bêtises chez Guiot/Roques. Mais pas de toutes. Signalons par ex. que Guiot, qui a fréquemment interverti l'ordre des vers, a eu une tendance à intervertir aussi l'ordre des mots dans une phrase, ce qui – mis à part le fait de détruire le rythme du vers – a mené parfois à des leçons bizarres, telle par ex. aux vers 3615-16:

Qui osassent por moi enprandre/Bataille à trois homes desfandre

leçon gardée par Uitti, contre le témoignage logique des autres manuscrits, tel par ex. B.N.1450:

Qui osassent bataille enprendre/Por moi encontre .iij. desfendre.

Il manque donc à mon avis un grand nombre de corrections.

Ces quelques remarques sont loin d'épuiser la question de leçons gardées ou rejetées par Uitti. Résumons toutefois avant de monter à l'échelon le plus discutable, et avant d'aborder la question de la 'restauration poétique' du texte, que les leçons de Guiot sont isolées dans plus de 700 cas dont 400 s'opposent au témoignage unanime des autres manuscrits. Il est vrai qu'il existe des cas où le texte isolé de Guiot est supérieur aux autres versions, mais ces cas sont extrêmement rares: sur le nombre de 400 leçons isolées, il s'agit d'une dizaine de cas, et ce nombre très restreint ne saurait donc légitimer une acceptation plus étendue. Aux 700 cas s'ajoutent une centaine de cas où Guiot n'est supporté que d'un seul membre de sa propre famille, une autre centaine où Guiot est supporté par un seul manuscrit des autres familles, soit B.N. 12560, B.N.1450 ou Vatican. En somme, 200 cas qui méritent sinon le rejet automatique de la version de Guiot, au moins de sérieuses considérations.

Le jugement d'Uitti n'a pas été influencé par ces chiffres inquiétants; ses corrections se limitent à moins de 300, et on voit par ce nombre restreint que le respect pour Guiot a importé plus que le respect pour Crestien – ou – il me semble – pour 'la collégialité des manuscrits' (p.1189).

Il est vrai que jusqu'à maintenant, les analyses stemmatologiques n'ont abouti qu'à des résultats approximatifs, et il est vrai aussi que l'évaluation relative des divers manuscrits n'a pas été exécutée à fond. Mais cet état de choses ne justifie pas le libre choix de n'importe quelle version manuscrite.

Uitti souligne que l'ancienneté d'un manuscrit n'est pas un indice quant à son authenticité (p.1189). A ma connaissance personne n'a dit le contraire. Mais il y a quand même une lignée à considérer. Le manuscrit Princeton par ex. auquel Uitti attache une importance spéciale à cause de son caractère 'poétiquement bien plus conservateur' (p.1189) est un manuscrit secondaire, issu des ancêtres B.N.1450 et B.N.12560. Comment pourrait-on expliquer que ce manuscrit

saurait conserver des leçons authentiques qui ne se trouvent pas chez ses prédécesseurs? Ne s'agit-il pas, plus probablement, des 'corrections poétiques' faites par le copiste de Princeton, dont le manuscrit est remanié de tant de façons et qui, selon Leonard J. Rahilly, est sans intérêt pour la critique textuelle? (1978, p.30). A moins qu'une évaluation renouvelée réfute les résultats de Rahilly, il me semble que l'on doit se méfier de l'esprit poétique de ce copiste.

Toutefois, l'examen du texte établi par Uitti laisse voir que – la question de rimes exceptée – Uitti s'est laissé guider plutôt par le principe de garder les leçons de son manuscrit de base chaque fois que celles-ci, même isolées et inférieures, sont quand même acceptables au point de vue du sens.

Il est évident que, malgré l'ambition d'une restauration, Uitti n'a pas voulu présenter un texte aussi composite que celui de Foerster. Mais soulignant encore l'objectif déclaré de cette édition, je vois cependant la nécessité et pas trop l'inconvénient d'un texte plus composite – sinon que le nombre de notes soit plus élevé et l'exigence de la clarté rédactionnelle de ces notes également augmentée.

Reste à noter l'effet de la grille éditoriale, échelon ultime du projet: les rimes identiques sont corrigées, les rimes riches, affectionnées probablement par Crestien, sont substituées aux moins riches (25 cas environ). C'est bien. Que l'on se soit servi d'une conjecture pour 'rétablir' une rime riche inexistante dans les manuscrits l'est peut-être moins (v.1353, note 372d). Et que l'on se réfère pour cette correction à l'avis de Foerster est étonnant parce que, à ce propos même, Foerster déclare que par principe ('grundsätzlich'), il ne recherche pas les rimes riches! (1887, p.291).

Mais pour la poésie, tant chérie, qu'est-ce qui importe le plus? La rime riche, ou la sonorité, le chant des voyelles, et le rythme des vers – souvent détruit par les remaniements de Guiot! Il est légitime d'évaluer différemment ces qualités. Mais dès que l'on s'élance pour restituer la poésie de Crestien, il est moins légitime de s'intéresser seulement ou presque aux rimes plus ou moins riches et de laisser de côté toutes les autres divergences poétiques.

Et ce n'est pas tout. Est-ce que la rime riche a été vraiment recherchée par Crestien lui-même? Wendelin Foerster ne le croit pas (1887, p.291). Et Daniel Poirion, éditeur du volume même qui nous occupe, écrit: 'Bien sûr, il ne s'agit pas de ...substituer systématiquement les rimes riches ...aux rimes pauvres de la version de Guiot. Il n'est d'ailleurs pas certain que Chrétien de Troyes ait fait

porter son effort dans ce sens...' (p.LIV). En vérité, que le goût de ce genre de rimes – notable chez certains copistes – remonte à Crestien lui-même ne se laisse que difficilement prouver. Par contre, les interversions de mots, fréquentes chez Guiot, se laissent constater clairement par la comparaison des manuscrits; la suppression des hiatus, fréquentes dans la plupart des manuscrits mais notamment chez Guiot, le fait également. Et ces changements importent autant ou même plus pour la poésie que ne le font les rimes plus ou moins riches.

Si la théorie de la rime riche a été contestée, celle de l'hiatus supprimé – signalée notamment par Woledge tout le long de son commentaire – n'a été contestée par personne que je sache. Uitti, autrement soucieux de 'rétablir aussi fidèlement que possible le texte perdu de Chrétien de Troyes' (p.1187-88), ne s'est intéressé que peu à cette question; une de ses rares notes là-dessus 'Guiot sacrifie la rime riche afin d'éviter l'hiatus' (v.1348, note 372c) n'en est pas un exemple: *a parlemant* chez Guiot compte le même nombre de syllabes que *en aparant* des autres manuscrits, dont aucun ne présente l'hiatus en question. Sauf erreur de ma part, l'hiatus n'est rétabli qu'une seule fois par Uitti (v.2440, note 398a), mais la note y ajoutée est erronée de plusieurs façons: la leçon de Guiot ne se retrouve ni dans B.N.1433 ni dans B.N.12560 et la leçon adoptée n'est pas celle de B.N.1450 où ce vers manque.

Les commentaires faits ci-dessus se résument donc au jugement suivant sur l'édition en question: les réfections en sont trop arbitraires, les notes trop imprécises, et l'objectif – de 'découvrir le texte probablement voulu par Chrétien' (p.1188) n'a été atteint que bien imparfaitement. Ce résumé amène donc à une conclusion des plus tristes: que ni la méthode suivie ni les résultats obtenus sauront justifier le statut d'autorité dont jouit quand même une édition de la Pléiade.

Mais le fait que cette édition, comme celles du Livre de Poche et de la Pochothèque, dont je m'occuperai par la suite, font ranger enfin, en France même, Crestien de Troyes parmi les plus grands écrivains de ce pays est quand-même un résultat très heureux, qui a eu, cela est notable aussi, un effet décisif dans la presse journalière qui s'en est occupée à l'aide de ses plumes les plus importantes.

Crestien est dans le vent!

Les autres éditions: celle du seul Yvain par David F. Hult (Le livre de Poche 1993) et celle de l'oeuvre entière, dirigée par Michel Zink (La Pochothèque 1994) se réduisent pour l'essentiel en une seule, parce que la dernière édition reprend le texte et la traduction d'Yvain déjà publiés par Hult.

Mais l'introduction très intéressante de David F. Hult n'est pas reprise dans le volume complet, et deux chapitres: 'Principes d'édition', qui est d'un intérêt crucial pour tous ceux qui s'occupent de la critique textuelle, et 'Remarques sur la langue du copiste', qui est utile pour tout le monde, ne le sont pas non plus. Pour cette raison il vaut mieux consulter l'édition du seul roman. Je me réfère donc par la suite à l'édition qui offre l'information la plus satisfaisante: Le livre de Poche.

La traduction du roman n'est ni imprégnée d'expressions exagérées, ni farcie d'explications superflues; ainsi elle me paraît très sobre. Et la présentation en colonne parallèle permet une consultation facile. Que les notes critiques soient placées au bas de page et non à la fin du livre est accueillant aussi.

L'édition est d'un seul manuscrit, B.N.1433. J'ai contrôlé une grande partie de la transcription et je n'y ai trouvé que deux erreurs d'impression, et qui ne faussent pas le sens du texte: *entrendre* pour *entendre* (v. 987) et *E* pour *Et* (v.2115).

Les trémas, non abusifs, sont mis là où on en éprouve le besoin: *quë il* (v.317, 323 etc.), *quë ele* (v.3100 etc.), *quë au* (v.3094) – bref justement là où Uitti ne les a pas mis!

Le manuscrit B.N.1433 a été choisi 'tant pour la présentation d'un état du texte tel qu'il circulait au XIIIe siècle que pour l'intérêt scientifique d'un matériau linguistique qui n'est pas actuellement disponible...' (p.27). Le choix du manuscrit B.N.1433 s'explique fort bien. Et l'objectif de présenter dans la mesure du possible le texte d'un seul manuscrit constitue un projet assez restreint pour que le résultat du travail soit moins contestable que n'a été celui d'Uitti. Et Hult a très bien précisé sa méthode; je la résume brièvement:

- Pour les lacunes d'un seul vers il s'est appuyé sur B.N.794, B.N.12560 et Vatican. Si cette même leçon se trouve dans un des manuscrits picards, il a imprimé le texte de celui-ci par souci de conformité graphique.

- Pour les lacunes de deux à quatre vers, il a utilisé le contexte pour se guider; c'est-à-dire que les vers omis ne sont pas restitués sauf dans les cas où le contexte l'exige.
- Les vers hypo- ou hypermétriques sont rétablis.
- Les vers incompréhensibles ou évidemment corrompus sont corrigés.
- A de très rares occasions, il a remplacé une leçon acceptable quant au sens, mais qui a paru trop banale.
- Les traits dialectaux ont été gardés, même à la rime, où les graphies ne semblent pas se correspondre, sauf quand la prononciation a été sans doute discordante, comme *bonsien* par ex.

Il s'ensuit que Hult n'a eu pour objectif ni de retrouver un texte plus authentique que celui de sa base, ni de restaurer une poésie perdue. Ses réflexions restreintes remontent néanmoins à un nombre de 800 environ de corrections justifiées. Et il y a très peu à reprocher à cet éditeur; je pense pourtant que le *ce* aux vers 2135 et 2137 devrait être rejeté en faveur du *se* qui se lit dans B.N.794, B.N.1450, B.N.12560, Vatican et Annonay, et également que l'*et* du vers 5107 devrait être rejeté en faveur du *que* de ces mêmes manuscrits; en effet celle-ci est aussi la leçon traduite par Hult. Pareil cas ou presque dans le vers 315 où le *qu'i* isolé a peu de sens, et où la traduction ne correspond pas à cette leçon mais à la leçon *qu'il* de B.N.794, B.N.1450, B.N.12560 et Vatican.

Mais en général Hult nous présente un excellent texte. Dans les notes, en bas de chaque page, les rejets sont enregistrés; si l'on regrette que l'appui éventuel des autres manuscrits n'ait pas été noté, on est content de ce que les sigles des leçons adoptées soient enregistrés et la graphie choisie soigneusement indiquée. Car – heureusement – Hult n'a fait aucune retouche orthographique: chaque leçon adoptée figure dans le texte avec son orthographe authentique! L'importance de ce principe est évidente: pour la première fois nous possédons une édition d'Yvain que l'on peut citer avec confiance.

Le résultat fort heureux du travail de David F. Hult ne rend pas superflu la réalisation d'un autre projet, qui reste souhaitable: que l'on retrouve dans les traces des manuscrits différents – et en respectant scrupuleusement leur témoignage – un texte plus proche de celui, inconnu, de Crestien lui-même.

Alfred Foulet termine son important article: 'On Grid-Editing Chrétien de Troyes' par ces mots:

...the time has come to submit Chrétien's words, rimes and word order (rhythmic patterns) to the same type of patient ...investigation from which have so greatly benefited other medieval French masterpieces... This should be a continuing inquiry spread over many years, the work possibly of several generations (1987, p.23).

Que la réalisation d'un tel projet soit l'occupation de plusieurs générations me paraît un jugement assez pessimiste. Dès qu'un groupe de spécialistes – réunissant l'expertise de domaines différents – veulent s'organiser pour entamer ce projet, je pense qu'il se réalise dans quelques années. Mais il faudra, justement, un groupe de spécialistes. Comme on l'a vu auparavant dans le cas de Mario Roques, et actuellement – il me semble – dans celui de Karl D. Uitti, un professeur savant entouré d'étudiants plus enthousiastes que qualifiés ne constitue pas une équipe suffisante pour un projet de telle importance et de telle complexité.

*Dronningensgade 55, I.t.v.
DK-1420 Copenhagen K*

Oeuvres mentionnées ou citées

- Busby, Keith. 1993. Chrétien de Troyes, Le roman de Perceval ou le Conte du Graal, édition critique d'après tous les manuscrits. Tübingen: Max Niemeyer.
- Foulet, Alfred. 1987. On Grid-Editing Chrétien de Troyes. L'esprit créateur 27.1. 15-23.
- Foerster, Wendelin. 1887. Christian von Troyes, Sämtliche erhaltene Werke nach allen bekannten Handschriften herausgegeben. Zweiter Band: Der Löwenritter (Yvain) von Christian von Troyes. Halle: Max Niemeyer. Réimpression 1965. Amsterdam: Rodopi.
- Foerster, Wendelin. 1891, 1902, 1906, 1912. (Les éditions plus récentes sont sans changement mais celle de 1926 est munie d'une préface d'Alphonse Hilka). Kristian von Troyes, Yvain (Der Löwenritter). Romanische Bibliothek, Halle: Max Niemeyer. Réimpression 1977 de l'édition de 1912. Genève: Slatkine Reprints.

- Jonin, Pierre. 1958. *Prologomènes à une édition d'Yvain*. Gap: Louis Jean.
- Kibler, William W. 1985. *The Knight with the Lion, or Yvain (Le chevalier au lion)*, edited and translated. New York-London: Garland Library of Medieval Literature.
- Luttrell, Claude et Stewart Gregory. 1993. *Chrétien de Troyes, Cligès*. Cambridge: D.S.Brewer.
- Micha, Alexandre. 1939. *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*. Publications romanes et françaises. Genève: Droz. 2. éd. 1966.
- Rahilly, Leonard. 1978. *La tradition manuscrite du Chevalier au lion et le manuscrit Garrett*. Romania 99. 1-30.
- Roques, Mario. 1960. *Les romans de Chrétien de Troyes, édités d'après la copie de Guiot (Bibl.Nat.fr.794)*. IV: *Le chevalier au lion (Yvain)*. Classiques français du Moyen Age n° 89. Paris: Champion. (Les éditions ultérieures sont sans changements.)
- Rousse, Michel. 1990. *Chrétien de Troyes: Yvain ou le chevalier au lion*. Paris: Flammarion. (Texte de Foerster 1912 avec traduction française.)
- Wolledge, Brian. 1986 et 1988. *Commentaire sur Yvain (Le chevalier au lion) de Chrétien de Troyes*. Tomes I-II. Genève: Droz.